



La Cgt mobilise pour une journée nationale d'action en France et l'euromanifestation du 14 mars 2002 à Barcelone

SOMMAIRE

- ▲ Edito p. 1
- ▲ Tract à reproduire
14 mars prochain :
journée nationale
d'action en France
et euromanif à
Barcelone p. 2
- ▲ Programme de la
présidence espagnole de
l'Union européenne . p. 3
- ▲ Mémoire syndical
Ces - Ccoo - Ugt - Ela
déposé auprès de la
présidence espagnole p. 4
- ▲ Communication de la
Commission européenne
pour le Sommet de
Barcelone sur l'emploi
le 23 mars 2002 . . . p. 4

Après la puissante manifestation de Bruxelles, la Ccs a décidé de maintenir la pression à l'occasion du sommet des chefs d'états européens des 15 et 16 mars 2002 sur "l'EMPLOI". Avec les syndicats espagnols, elle appelle à une euromanifestation, le 14 mars 2002, à Barcelone.

Le gouvernement espagnol affiche ouvertement son intention de profiter de sa présidence pour accélérer la libéralisation des services publics (chemin de fer, énergie pour les entreprises, communication et marchés financiers), la libéralisation des systèmes de protection sociale et les services de l'emploi considérés comme des "freins à l'emploi".

Le Comité confédéral national de la Cgt, réuni les 30 et 31 janvier 2002, appelle à faire du 14 mars une grande journée nationale de mobilisation des salariés du public et du privé.

La Cgt organise la participation de 4 000 manifestants, en provenance notamment des régions limitrophes de l'Espagne, à l'euro-manifestation de Barcelone.

Nous travaillons à une réalisation unitaire de ces initiatives.



14 mars 2002 journée nationale d'action en France et euromanif à Barcelone

Le prochain sommet des chefs d'état européens se tiendra les 15 et 16 mars 2002 à Barcelone.

Sous prétexte de lutter contre le chômage, la commission européenne veut réduire l'indemnisation du chômage et des minima sociaux, et abaisser encore "le coût du travail".

La présidence espagnole de l'union européenne veut aussi accélérer le démantèlement des services publics et leur privatisation.

Pour, au contraire, conquérir de véritables mesures sociales en Europe, la Confédération européenne des syndicats appelle à manifester à Barcelone le 14 mars prochain.

Les euromanifestations de Nice et de Bruxelles ont eu un retentissement considérable. Pour donner une ampleur encore plus forte à la journée du 14 mars, la Cgt appelle :

- à contribuer au succès de la manifestation de Barcelone,
- à l'accompagner par une journée nationale d'action forte et unitaire dans les entreprises, les départements, les régions et les professions.

Pour des emplois de qualité et pour tous

Macdonald, Eurodisney, Valeo et bien d'autres encore fonctionnent grâce au travail précaire et aux bas salaires.

Nous voulons, pour notre part, une politique de plein emploi et de développement économique fondée sur la revalorisation des salaires, la reconnaissance des qualifications et la stabilité des emplois garantis dans le contrat de travail.

Pour des droits face aux restructurations destructrices

Après Marks & Spencer, Moulinex, Danone, etc., les fermetures d'établissements continuent, les licenciements collectifs se multiplient. C'est le tour de Bata, d'Alcatel, de Motorola.

Les patrons ne peuvent pas profiter des attentats du 11 septembre 2001 pour faire n'importe quoi. En réalité, les décisions des actionnaires

ignorent les conséquences sociales. C'est pourquoi il faut nous battre pour des droits nouveaux.

Nous demandons que la Charte des droits fondamentaux soit révisée et intégrée dans les traités.

Nous voulons la révision de la directive sur les comités d'entreprise européens pour assurer une véritable consultation des salariés.

Nous exigeons que la commission européenne impose le respect de mesures favorables à l'emploi avant toute autorisation de fusions d'entreprises, celles-ci débouchant trop souvent sur des plans de licenciements.

Par ailleurs, il est grand temps que de vraies mesures soient prises pour éviter de nouveaux "AZF" de Toulouse et ses milliers de victimes, parce que la sécurité et la santé sont des droits fondamentaux.

Pour des services publics d'avenir en Europe

Démanteler et privatiser les services publics ne permet pas de répondre aux attentes actuelles des usagers.

En Grande-Bretagne, cette politique a abouti à une dégradation considérable de la qualité de service des chemins de fer et du système de santé, à une augmentation importante du prix de l'électricité. Aux Etats-Unis, elle a conduit aux coupures d'électricité en Californie et à la faillite retentissante d'Enron.

Les logiques de profits portés par les actionnaires sont incompatibles avec la finalité des services publics. Il faut, au contraire, renforcer les services collectifs sur une base publique pour assurer l'accès de tous aux droits fondamentaux (santé, éducation, énergie, transport...).

L'esprit de service public, ce sont aussi les coopérations avec l'industrie pour contribuer aux créations d'emplois et au développement.

**Le 14 mars 2002,
agissons en France et à Barcelone pour des droits sociaux en Europe !**

Programme de la présidence espagnole de l'Union européenne

(premier semestre 2002)

Le gouvernement espagnol a publié le programme qu'il compte mettre en œuvre sous sa présidence.

Cette présidence va être marquée par le lancement des travaux de la convention décidée à Laeken. Cette convention, présidée par V. Giscard d'Estaing, est chargée de faire d'ici 2004 des propositions de complément de réforme des institutions européennes et de leurs rôles pour permettre l'élargissement à dix nouveaux pays de l'Europe centrale et orientale dès fin 2002 de l'Union européenne ; problème qui n'a pas été correctement réglé lors du sommet de Nice.

Elle a, en outre, à mettre en œuvre la monnaie unique : l'Euro.

Mais le gouvernement espagnol compte mettre à profit sa présidence pour :

- **accélérer la libéralisation des services publics** : transports y compris chemin de fer, énergie pour les entreprises, communication et marchés financiers afin de parvenir aux objectifs fixés par l'Union européenne de libéralisation totale de ces secteurs à l'horizon 2004 ;
- **faire prévaloir ses vues dans la lutte contre le terrorisme** et renforcer notamment les dispositifs répressifs et sécuritaires.

Concernant le **domaine social**, le programme espagnol est extrêmement laconique. Suite aux décisions du sommet de Lisbonne sur l'**emploi** (objectif plein emploi d'ici dix ans fondé sur une croissance de 3 % par an en moyenne et sur le développement de la formation professionnelle aux nouvelles technologies), la présidence espagnole doit consacrer le **sommet de Barcelone des 15 et 16 mars 2002** à l'évaluation des résultats du processus engagé et apporter les adaptations nécessaires à ce dispositif pour l'avenir.

Dans le programme que la présidence espagnole a publié **six priorités ont été pointées** :

- 1 - lutte contre le terrorisme** (renforcer les coopérations judiciaires européennes et les instruments répressifs mais aussi avancer sur la législation européenne concernant le droit d'asile et l'immigration) ;
- 2 - mise en circulation de l'Euro** (renforcement de la coordination des politiques économiques avec l'objectif de stabilité c'est-à-dire contenir les salaires) ;
- 3 - impulsion au processus de Lisbonne sur l'emploi** en réduisant les obstacles à la création d'emplois. Pour le gouvernement espagnol, cela signifie (accélération de la libéralisation des services publics et des privatisations transports, énergie, communications et marchés financiers) - mobilité des salariés- réforme fiscale- suppression des mesures qui, dans les systèmes de protection sociale et les services de l'emploi, "freinent" la reprise de l'emploi, marché libre du travail ;
- 4 - élargissement de l'Union européenne** avec l'objectif que les négociations engagées aboutissent pour les dix pays qualifiés à la fin du deuxième semestre 2002. Cela nécessite, entre autres, d'aboutir à des positions communes sur l'agriculture, le budget européen ;
- 5 - relations extérieures.** Plusieurs sommets vont avoir lieu sous la présidence espagnole entre l'Union européenne et les Usa et le Canada, la Russie, l'Asie, l'Amérique Latine et les Caraïbes. Le pacte de stabilité avec les Balkans va être révisé. Une banque euroméditerranée va être créée ;
- 6 - débat sur l'avenir de l'Europe** avec la mise en œuvre des travaux de la convention et du forum social. ■

**MÉ MORANDUM SYNDICAL
CES - CCOO - UGT - ELA
DÉ POSÉ AUPRÈS DE LA
PRÉ SIDENTE ESPAGNOLE**

- ▲ Participer comme observateur aux travaux de la convention sur "l'avenir de l'Europe" ;
- ▲ intégration de la charte des droits fondamentaux dans le traité et amélioration de son contenu ;
- ▲ sur l'emploi, stimuler la croissance par l'augmentation du pouvoir d'achat et des investissements, créer des emplois de qualité (stables, qualification reconnue, meilleures conditions de travail) ;
- ▲ sortir une directive cadre sur les services d'intérêt général qui renforce les obligations de services publics dans les domaines touchant aux droits fondamentaux pour tous les Etats et les opérateurs (publics ou privés) dans ces services ;
- ▲ réviser la directive sur les comités d'entreprises européens et les licenciements collectifs ;
- ▲ ouvrir des négociations avec l'Unice sur l'accès à la formation tout au long de la vie ;
- ▲ modifier la directive sur les risques liés à l'amiante pendant le travail ;
- ▲ pour l'élargissement de l'Union européenne augmenter les ressources des fonds structurels et de cohésion ainsi que le seuil budgétaire général (1,27 % du produit national brut actuel) ;
- ▲ pour les ressortissants des pays tiers, résidents de longue durée, donner un statut et le droit au regroupement familial ;
- ▲ redonner un sens à l'association euro-méditerranée (conseil des ministres avril 2002) ;
- ▲ soutenir financièrement une campagne européenne favorisant la mise en œuvre de la Déclaration de 1998 sur les normes fondamentales de travail à l'échelle mondiale.

SERVICES PUBLICS : DANGER !

Communication de la Commission européenne pour le Sommet de Barcelone sur l'emploi le 23 mars 2002

- Ne pas s'écarter de la politique de stabilité, éliminer les déficits budgétaires d'ici 2003-2004 ;
- accélérer l'intégration européenne des marchés gaz, électricité, transports, marchés financiers, avec échéances :
 - décider, avant décembre 2002, de la date de l'ultime phase de libéralisation des marchés gaz et électricité et interconnecter d'ici 2005 10 % des productions nationales d'électricité ;
 - ciel unique européen avant décembre 2002 ;
- élargissement de la libéralisation des transports ferroviaires à l'ensemble fret marchandises, y compris cabotage (transport marchandises intérieur) d'ici 2006 ;
- réduire les aides d'états ;
- réduire l'indemnisation du chômage et des minima sociaux pour encourager l'emploi. ■